

infos



Comme vous avez pu le constater, les décorations du centre bourg ont quelque peu changé par rapport aux années précédentes. La commission extra municipale "travaux" a émis le souhait de modifier la formule d'éclairage et d'illuminations durant cette période de fêtes.

L'achat de guirlandes composées de leds a été décidé de façon à respecter les engagements de l'Agenda 21, en effet, l'utilisation de leds permet de réduire la consommation électrique.

Cette introduction aux fêtes de fin d'année m'incite à la réflexion sur les améliorations à apporter par chacun d'entre nous dans nos relations.

Après une semaine en partie consacrée par le "Père Noël", aux enfants des écoles et de l'accueil de loisirs et devant tant d'émerveillement et de bonheur des tout petits, pour rester dans l'ambiance, je me dois de souhaiter à vous toutes et à vous tous d'heureuses fêtes de fin d'année en famille ou avec vos amis.

Ainsi, vous pourrez aborder l'année 2011 avec beaucoup de souhaits pour un monde meilleur tant au niveau local que national ou international. Mais comment croire aux possibilités de paix si localement nous n'engageons pas les efforts pour améliorer nos relations dans un esprit de compréhension et de tolérance!

Si vous voulez partager cet esprit d'ouverture et de tolérance qui nous permet de mieux vivre ensemble, **je vous invite chaleureusement à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle des fêtes le dimanche 9 Janvier 2011 à partir de 10h45.**

Je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année 2011 et de très bonne santé indispensable à la réalisation de vos vœux les plus chers!

Marcel Le Nevé
Maire de Surzur

Illuminations de Noël



Spectacle de Noël



Les enfants des écoles ont assisté au spectacle « **Il était une fois** » de la compagnie «Hémisphère de l'ouest» le jeudi 16 décembre. Après une heure et demie de représentation, le Père Noël est venu leur rendre visite.



Vie communale

Téléthon

L'édition 2010 du Téléthon, a rapporté 1 300 € de dons. De nombreuses animations ont été annulées du fait des conditions météorologiques défavorables.

Crèche géante

Pour la 2ème année consécutive, une très jolie crèche géante a été conçue et entièrement assemblée à la chapelle Notre Dame de Recouvrance par **Yvonnick LE BRUN**, employé communal, son épouse et sa fille.

Inaugurée, samedi 18 décembre, par Marcel LE NEVÉ, des élus et plusieurs Surzurois, elle est visible durant le mois de janvier, les samedis de 14h à 17h et les dimanches de 10h30 à 12h.

Véritable passion familiale depuis plus de 30 ans, la création de la crèche occupait, chaque année, Yvonnick et sa famille pendant un bon mois précédant Noël.

Depuis l'an dernier, sur proposition de la Mairie, elle peut être visitée par tous à la chapelle. Félicitations pour le travail accompli !



Som-

L'info du mois

Vie communale

Vie culturelle

Vie sportive

Vie associative

Sécurité

Nouvelles activités

Travaux

Etat - civil

Surzur aujourd'hui,
prévoir demain

L'AGENDA 21 visite le nouveau centre de tri

Dix représentants de l'Agenda 21 s'étaient donnés rendez-vous le 7 décembre pour aller en co-voiturage visiter le nouveau centre de tri, zone du Prat à Vannes. Cette visite a permis de constater la nécessité d'un effort de pédagogie pour améliorer les résultats malgré les améliorations technologiques.

Si le tri sélectif est bon pour la protection de la nature, notre tri initial, correctement fait en tant que particulier, est aussi une preuve de respect des agents chargés de l'affiner et un gage de qualité des matériaux destinés au recyclage, avec sûrement un moindre coût de traitement de ces déchets.

Repas de bénévoles

Le personnel et les bénévoles de la Médiathèque ont célébré cette fin d'année par un repas convivial préparé par chaque invité. Ce fut l'occasion pour le Maire de remercier les bénévoles pour le travail effectué durant l'année 2010.



Eclairage public

Dans le cadre de l'Agenda 21 et de la réflexion menée par la Municipalité sur l'éclairage public, les président(e)s des lotissements privés de la commune sont invité(e)s à communiquer leurs coordonnées afin de participer à une réunion sur ce sujet. Tél : 02 97 42 12 52 - mairie-surzur@wanadoo.fr

Civisme

La commune a constaté avec consternation, moins d'une semaine après l'aménagement paysager près du giratoire « entre terre et mer », que plus de la moitié des plantations ont été dérobées. Préjudice : 260 €.

Vie culturelle

Atelier de lecture à voix haute et Comité de lecture

Atelier de lecture à voix haute : vendredi 21 janvier à 17h30.

Comité de lecture : samedi 22 janvier à 10h15

Pour ces deux rendez-vous, vous êtes cordialement invités à venir écouter ou participer.

Exposition des illustrations originales de **Rebecca Dautremier** pour l'album « **Journal secret du petit Poucet** » (ed. Gautier Langereau 2009).

Les enfants découvrent une version toute particulière du célèbre conte de Charles Perrault, celle de **Philippe Lechermeier** qui donne à entendre les aventures du Petit Poucet comme on ne les a jamais entendues.

L'illustratrice, avec ses couleurs, ses collages, ses jeux avec la matière, nous entraîne à sa suite dans un univers poétique et un imaginaire foisonnant.

Cette exposition a été mise à disposition de la médiathèque par l'action culturelle de Vannes aggro.

En résonnance avec l'exposition, un spectacle « **Petit oui mais...** » pour tout public à partir de 4 ans le mercredi 19 janvier à 15h30 par la conteuse Aurélie Loiseau.

Entrée libre et gratuite

Mardi/vendredi 16h30/19h - Mercredi/samedi 10h-12h/14h-17h.

Médiathèque Marguerite Lohéziec

Exposition

Calendrier des évènements - janvier 2011 :

- samedi 8 : Surzur – Pays de Rochefort (football - masculins U 19 ans)
- dimanche 9 : Surzur – Saint Vincent sur Oust (tennis seniors masculins)
- dimanche 23 : Surzur – Le Guerno 2 (football - seniors masculins)
- dimanche 30 : Surzur – Arzon 2 (football - seniors masculins)

Vie associative

Demande de subventions 2011

Les associations non sportives souhaitant faire une demande de subvention pour l'année 2011 peuvent venir retirer un formulaire en mairie. Les demandes complétées de toutes les associations doivent être remises à la mairie avant le 31 janvier 2011.

Sécurité

Renforcement des droits des piétons et cyclistes

Un décret publié au journal officiel du 16 novembre 2010 fixe toute une série de mesures concernant la sécurité, avec notamment un renforcement des droits des « usagers de la rue » (traversée des chaussées par les piétons, circulation de certains usagers sur les trottoirs) :

Tout conducteur est tenu de céder le passage au piéton s'engageant franchement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ou circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre. Le non respect de ces principes de prudence est passible d'une amende de 135 euros et de la perte de quatre points de permis.

Par ailleurs, les enfants de moins de 8 ans qui conduisent un cycle peuvent utiliser les trottoirs ou accotements à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

Intempéries : le déneigement est l'affaire de tous

Pour des raisons de sécurité, les intempéries hivernales imposent à la commune et aux habitants des obligations en matière de nettoyage.

Si le déneigement des routes est à la charge de la collectivité territoriale, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants, que vous soyez propriétaires ou locataires de votre habitation.

Il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier ou de la sciure de bois.

Un accident ayant pour cause l'absence de déblaiement d'un trottoir devant la propriété d'un particulier est susceptible d'engager sa responsabilité.

Nouvelles activités

Institut de beauté « L'harmonie des sens »

Julie MÉDER, a créé « **L'harmonie des sens** » en reprenant, depuis le 12 novembre, l'institut de beauté situé au n°5 Grande Rue après d'importants travaux.

Titulaire d'un CAP et d'un Brevet Professionnel d'esthétique et forte d'une expérience de 5 années en salon de beauté, en thalassothérapie et à domicile, Mlle Julie MÉDER accueille, dans un joli salon totalement réaménagé, ses clients avec une gamme de services et de produits très complète et diversifiée. Des chèques cadeaux en commun avec le Salon de coiffure seront possibles sur demande.

Mlle MÉDER reçoit avec ou sans rendez-vous le mardi et mercredi de 10h à 19h, le jeudi de 9h30 à 18h, le vendredi de 11h à 20h30 et le samedi de 9h15 à 17h.

Tél : 02 97 67 69 68 - www.hds-institut.fr



Crêpes et galettes à domicile



M. Cyrille LE BIHAN est artisan crêpier à son compte depuis le mois d'octobre 2010.

Son entreprise, « **La boîte à crêpes** » propose ses services de crêpes et galettes **livrées à domicile** du lundi au samedi.

M. Le BIHAN travaille avec un meunier et des agriculteurs locaux. Il assure un service de qualité : il réalise ses crêpes et galettes de manière artisanale. Il mettra prochainement à votre disposition des crêpes « apéro ».

La boîte à crêpes - Tél : 06 67 81 62 11 - 18 route de Bel

Le bus 56

Alan Fouet et Frédéric Walthert ont créé le « Bus 56 », c'est à dire un restaurant installé dans un ancien bus de la RATP entièrement rénové. Le bus 56 propose un florilège de galettes, burgers, sandwiches, salades, crêpes, pancakes et desserts maison. Allan et Frédéric travaillent le plus possible avec des artisans locaux : miel du Logeo, sel de St Armel, saucisses artisanales et cidre de Rhuy (Cidrerie Nicol) et confectionnent des préparations maison : des galettes 100% Blé noir et 100% Breton du « Moulin de La Fatigue ».

Pour l'année 2011, le bus 56 est installé dans les parkings des zones d'activités et participe à différents événements (salons, festivals, foires et autres manifestations publiques ou privées (retour de mariage, repas d'association, anniversaire).

Le bus 56 - Frédéric Walthert - Alan Fouet

Tél : 06 41 61 56 56 - mail : lebus56hotmail.fr



Travaux

Réfection du parking

La réfection du parking de la salle des sports est terminée. Pour permettre un séchage optimal de l'enrobé, le parking a été ouvert aux usagers le jeudi 16 décembre au matin.



Urbanisme

	du 14 septembre au 13 décembre 2010	Cumul année 2010
Demandes de Permis de Construire (nouvelles habitations individuelles)	19	62
Demandes de Permis de Construire (autres travaux)	6	29
Déclarations Préalables	17	86
Demande de lotissements	0	1

Extrait des délibérations du Conseil Municipal du 08 décembre

Le Conseil Municipal :

► **par 21 voix pour et 5 abstentions (A. BAUDOT, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, R. NICOL, P. PERSE)**, émet un avis favorable à l'exercice par Monsieur le Maire du droit de préemption urbain de la commune pour acquérir à l'amiable l'ensemble immobilier cadastré ZW n°196 et 197 jouxtant la Médiathèque, aux prix et conditions indiqués dans la déclaration d'intention d'aliéner, soit 120 000 € plus 9 000 € de frais d'agence ;

► **à l'unanimité**, émet un avis favorable à la demande d'extension du GAEC des Bruyères à Lauzach ;

► décide d'adopter les modalités suivantes pour l'éclairage public :

-harmonisation des horaires d'éclairage public sur l'ensemble de la commune, y compris dans la zone artisanale de Lann Borne ;

-éclairage public toute la nuit et tous les jours sur le giratoire des Étières et le giratoire Entre terre et mer ;

-paramétrage différent entre l'été (juin, juillet et août) et les autres mois de l'année :

été : extinction de l'éclairage à minuit

autres mois de l'année : allumage à 6h30 et extinction à 22h00 ; extinction à minuit les vendredis et le samedi soirs dans le centre-bourg.

► maintien de l'éclairage de l'église et du clocher.

► **à l'unanimité**, fixe les tarifs municipaux à compter du 1er janvier 2011 et précise que la **tarification modulée des repas au restaurant scolaire n'entrera en vigueur qu'à compter du 1er mars 2011** ;

► **à l'unanimité**, décide d'attribuer le lot n°04 bis de l'extension de la zone artisanale de Lann Borne, d'une superficie de 858 m², à M. François RAMEAUX.

Extrait des délibérations du Conseil Municipal du 13 décembre 2010

Le Conseil Municipal :

► **à l'unanimité**, décide d'instaurer le permis de démolir pour toute démolition de constructions ou parties de constructions situées dans le périmètre de protection architectural en Ua, dans les zones classées Na, Nds, Np et Nr et dans les villages de Brarun, Lambré, le Cosquer, Sainte-Anne Grappon, Tregorff.

► **par 22 voix pour et 4 voix contre (A. BAUDOT, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, R. NICOL)**, décide de prendre en considération l'engagement d'une étude d'aménagement sur le secteur de Lobreont Est, sur le périmètre correspondant aux parcelles ZT n°22 et 23, représentant une surface d'environ 10,6 hectares.

► **par 22 voix pour et 4 voix contre (A. BAUDOT, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, R. NICOL)**, décide d'instituer le Droit de Préemption Urbain renforcé sur les zones U, 1AU et 2AU au Plan Local d'Urbanisme ;

► **par 21 voix pour, 4 voix contre (A. BAUDOT, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, R. NICOL) et 1 abstention (P. PERSE)**, **décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme** ;

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes-rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

La commission Information Communication vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2011

Etat civil

Noissances : toutes nos félicitations !

17/11/2010 : Marianne Jeannine Irène GRELET - Kermativan

22/11/2010 : Anaïs Marie Monique KERDAL - 11 rue de l'île Brannec

23/11/2010 : Justine Delphine Emmanuelle HARDY - 9 rue de la Fontaine

29/11/2010 : Maeva FERNANDES - 7 rue du Verger

29/11/2010 : Maiïwenn Catherine Annie MENARD - 6 Domaine des Pluviers

Surzur aujourd'hui, prévoir demain

Les élus minoritaires de Surzur vous présentent leurs meilleurs vœux et vous livrent cette pensée de Albert Schweitzer :

« En dépit de tout, je garde la conviction que l'amour, la paix, la douceur et la bonté sont la force qui est au dessus de tout pouvoir »

A. Baudot.

Contact : André Baudot tél. 06.71.13.00.14 ; e-mail : surzuraujourd'hui-prevdem@orange.fr

Directeur de publication : Marcel Le NEVÉ, Maire de Surzur

Membres de la Rédaction : Christian LAMBERT, Marie-Paule LOISEAU, Sylvie GRALL, Anne SASSIAT, André BAUDOT, Michèle NADEAU, André JUTIER, Norbert LE PIRONNEC.



Agenda 2011

Janvier

	Dimanche 9 Samedi 15 Vendredi 21 Samedi 22	Vœux du Maire - 10h45 - Salle des fêtes Galette de Rois FOOT Sortie spectacle à Nantes Un pied d'avant l'Autre Galette de Rois UNACITA Galette de Rois BEL AUTOMNE + repas
Février	Vendredi 4 Samedi 5 Samedi 12 Samedi 19	Galette des Rois UN PIED D'AVANT L'AUTRE Repas conseillers municipaux / personnel Repas choucroute FOOT APEL ST ANDRE - soirée crêpes
Mars	Vendredi 4 Samedi 5 Dimanche 6 Vendredi 11 Samedi 12 Dimanche 13 Mercredi 23 Vendredi 25 Samedi 26 Dimanche 27	Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Théâtre Concours régional Club Photos Théâtre Don du sang Conte musical Repas Club Bel Automne Carnaval amicale laïque
Avril	Dimanche 3 Samedi 9 Dimanche 10 Vendredi 15 Samedi 16	Concours de boules communal sociétaires Concours de boules régional Les Coquecigrues Concours de boules régional Bal country Familles Rurales Concert chorale Chasse aux œufs
Mai	Mercredi 11 Samedi 14 Week-end 14/15 Dimanche 15 Dimanche 22 Vendredi 27 Dimanche 29	Concours de boules Club Bel Automne Concours de boules régional Sortie Bréhat Un pied d'avant l'autre Concours boules régional Salon du livre Concert Amadeus chez les Bretons Les foulées surzuroises
Juin	Samedi 11 Dimanche 12 Mercredi 15 Vendredi 17 Samedi 18	Tournoi annuel de Foot à la salle des sports Spectacle équestre du Petit Bois Concours de tir à l'arc Concours de boules Bal country Familles Rurales AG Handball + repas
Juillet	Dimanche 10 Jeudi 14 au dimanche 24 Samedi 16 Vendredi 22 Dimanche 24	Concours d'attelage cheval breton SALON DES ARTS feu d'artifice + pique nique Rallye autos (véhicules anciens) Concert chapelle Humour et fantaisie Pardon Ste Anne Grapon
Août	Jeudi 4 Mardi 9 Mercredi 10 Jeudi 11 Dimanche 21	Fête du Bœuf Concours de boules régional - doublette Concours de boules régional - triplette mixte Concours de boules régional - doublette Fête de l'Huître Tournoi des Vénètes
Septembre	Samedi 3 Mercredi 7 Vendredi 9 Samedi 17 Samedi 24	Forum des associations Concours de boules Concert à la chapelle APEL ST ANDRE - soirée moules frites Repas Club Bel Automne
Octobre	Dimanche 2 Mercredi 5 Samedi 15 Dimanche 16 Samedi 22 Dimanche 23	Repas paroissial Concours de boules Concours boules Téléthon repas des aînés ? Forum des professionnels Forum des professionnels
Novembre	Mercredi 2 Samedi 5 Vendredi 25 Samedi 26	Don du sang Repas des marcheurs (extérieur) Accueil des nouveaux arrivants Repas Sainte Barbe
Décembre	Vendredi 2 Samedi 3 Jeudi 15 Vendredi 16 Samedi 17	Téléthon Téléthon Noël des enfants Bal country Familles Rurales Repas du Club Bel Automne